

EXTRAIT:

**GRAND
CHÂTELLERAULT**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 82

PRESENTS (60) : J.P. ABELIN, M. LAVRARD, J. MELQUIOND, P. MIS, AF. BOURAT, M. BEN EMBAREK, F. BRAUD, H. PREHER, C. FARINEAU, E. AZIHARI, B. ROUSSENQUE, J.M. MEUNIER, E. PHILIPPONNEAU, D. BEAUDEUX, F. MÉRY, P. BARAUDON, J.M. TARDIF, A. PICHON, J. ROY, JP. BARBOT, B. HENEAU, I. BARREAU, J.C. BONNET, L. ROY, JM. MAZAUD, J. GAUTHIER, M. FAVREAU, C. DAGUISÉ, P. BIGOT, B. de COURRÈGES, P. MOREAU, E. LASSALLE, F. MERCHADOU, H. COLIN, I. RABUSSIÉ, D. TREMBLAIS, B. FONTAINE, P. VILLETTE, R. GRANDIN, JL. POYANT, A. GUIMARD, C. PIAULET, B. SULLI, D. GAUTHIER, L. CLAVÉ, Y. BOINOT, E. BAILLY, M. KRAFT (suppléante de T. PRIEUR), JJ. BERTHELLEMY, A. BRAGUIER, JP. CONTE, M. GODET, L. JUGÉ, G. PEROCHON, D. MARTIN, C. PÉPIN, D. CHAINE, P. ROCHER, P. BERNARD, M. PONTHER.

POUVOIRS (9) : L. RABUSSIÉ mandante a pour mandataire JP. ABELIN
J. DUMAS mandant a pour mandataire M. LAVRARD
F. BRAILLARD mandante a pour mandataire J. MELQUIOND
T. BAUDIN mandant a pour mandataire P. MIS
G. MAUDUIT mandant a pour mandataire AF. BOURAT
N. CASSAN-FAUX mandante a pour mandataire M. BEN EMBAREK
M. MÉTAIS mandante a pour mandataire F. MÉRY
D. BOIREAU mandant a pour mandataire JP. CONTE
B. MORIN mandante a pour mandataire C. DAGUISÉ

EXCLUSES (13) : M. MONTASSIER, G. MICHAUD, Y. GANIVELLE, E. AUDEBERT, ML. CHABOT, F. REBY, G. WIBAUX, P. BARBOT, Y. ÉCALE, M. CHAINEAU, JF. DABILLY, P. FOUCTEAU, C. VANEROUX

Nom du secrétaire de séance : Françoise BRAUD

RAPPORTEUR : Madame Isabelle BARREAU

OBJET : Soutien financier pour l'organisation de l'Été Châtelleraudais 2017

Depuis plusieurs années, la communauté d'agglomération travaille à multiplier les animations en période estivale dans les communes. Cette opération s'inscrit au cœur de sa politique touristique et vient conforter l'attractivité du territoire châtelleraudais.

VU l'article 3 alinéa 1 - 1 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence de développement économique, notamment touristique,

VU le cahier des charges de l'été Châtelleraudais 2017,

CONSIDÉRANT que la volonté de la communauté d'agglomération est de soutenir les structures associatives et les collectivités participant à l'animation de l'Été Châtelleraudais 2017,

CONSIDÉRANT les projets déposés, le montant des dépenses professionnelles engagées par les organisateurs pour ces manifestations, il est proposé :

Le conseil communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'attribuer les subventions suivantes, pour un montant total de 25 003,00 €.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil communautaire

Du 3 juillet 2017

n° 17

page 2/3

ORGANISATEURS	MANIFESTATIONS	DATES	BUDGET GLOBAL EN €	PART PROFESSIONNELLE EN € (artistes, locations, matériel, sacem)	SUBVENTION PROPOSEE EN €
CHATELLERAULT					
Amis du Vieux Poitou	Spectacle de "Pierre et d'eau"	20/08/17	7130,00	4630	500,00
CAUS'ETTE	Festival "LES MARDIS AU VERGER"	Du 18 juillet au 22 août	16962,00	15052	3763,00
				SOUS TOTAL	4263,00
AVAILLES EN CHATELLERAULT					
La note blues	BLUES AVAILLES	8-9-10 juin	31000,00	26300	2500,00
Asso des Battages	Fête des battages à l'ancienne	03/09/17	1685,75	1685,75	500,00
				SOUS TOTAL	3000,00
ARCHIGNY					
Asso tourisme en VDGC	26e multirando à Archigny	11-12-13 août	29150,00	5700	1425,00
Asso Abbaye Etoile	Animations estivales	Juillet et août	3200,00	2000	500,00
Les cousins acadiens	Le petit Tintamarre	15/08/17			
				SOUS TOTAL	1925,00
THURE					
Foyer Loisirs de Thuré	Théâtre nocturne au Château de Massardière	30/06 – 01/07 – 02-07	3255,00	2455	500,00
Mairie de Thuré	Fête de l'Envigne	08/07/17	3861,12	3100	625,00
Ferme découverte	Ateliers buissonniers 2017, balades fermières	13/07/17	2200,00	2200	550,00
				SOUS TOTAL	1675,00
ANGLES SUR L'ANGLIN					
Cté des fêtes de Angles	Festival du livre – 26e édition	13/08/17	18700,00	13000	2000,00
Cté des fêtes de Angles	Spectacle Pyromélodique – 81e édition	06/08/17	24700,00	19000	3000,00
Les amis d'Angles	Journées artisanales	14-15 juillet	10200,00	4000	1000,00
				SOUS TOTAL	6000,00
CENON-SUR-VIENNE					
Mairie de Cenon	8e festival celtique	01/07/17	19225,00	19225	1000,00
				SOUS TOTAL	1000,00
VOUNEUIL-SUR-VIENNE					
GEREPI	visites guidées estivales de la réserve naturelle	09/07/17	3000,00	3000	750,00
				SOUS TOTAL	750,00
VICQ-SUR-GARTEMPE					
Au fil des ondes	Les chaises musicales 10e édition	21/07/17	21400,00	18000	2000,00
				SOUS TOTAL	2000,00
MONTHORON					
Tour-Forteresse de Monthoir	Fête de la Tour	Juillet et août	7478,80	7478,8	1860,00
				SOUS TOTAL	1860,00
NANTRE					
Cté des fêtes de Naintré	La fête de la Coulée	27/08/17	1900,00	1645	500,00
MJC JP ROBIN	Comédie musicale Le code du pirate	21-22-23 juin	27050,00	6920	1730,00
				SOUS TOTAL	2230,00
PLEUMARTIN					
Cté des Fêtes de Pleumartin	Fête de la ST Jean	16/06/17	5000,00	1550	300,00
				SOUS TOTAL	300,00
				TOTAL	25 003,00 €

Délibération du conseil communautaire

Du 3 juillet 2017

n° 17

page 3/3

- d'autoriser le président, ou son représentant, à signer toute pièce relative à ces dossiers.

La communauté d'agglomération demandera la fourniture de justificatifs d'engagement de la dépense.

Ces dépenses seront imputées sur le compte 95.10 / 6574 / 4440.

UNANIMITÉ

Certifiée exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de la CAPC, le **6 JUIL 2017**

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER

